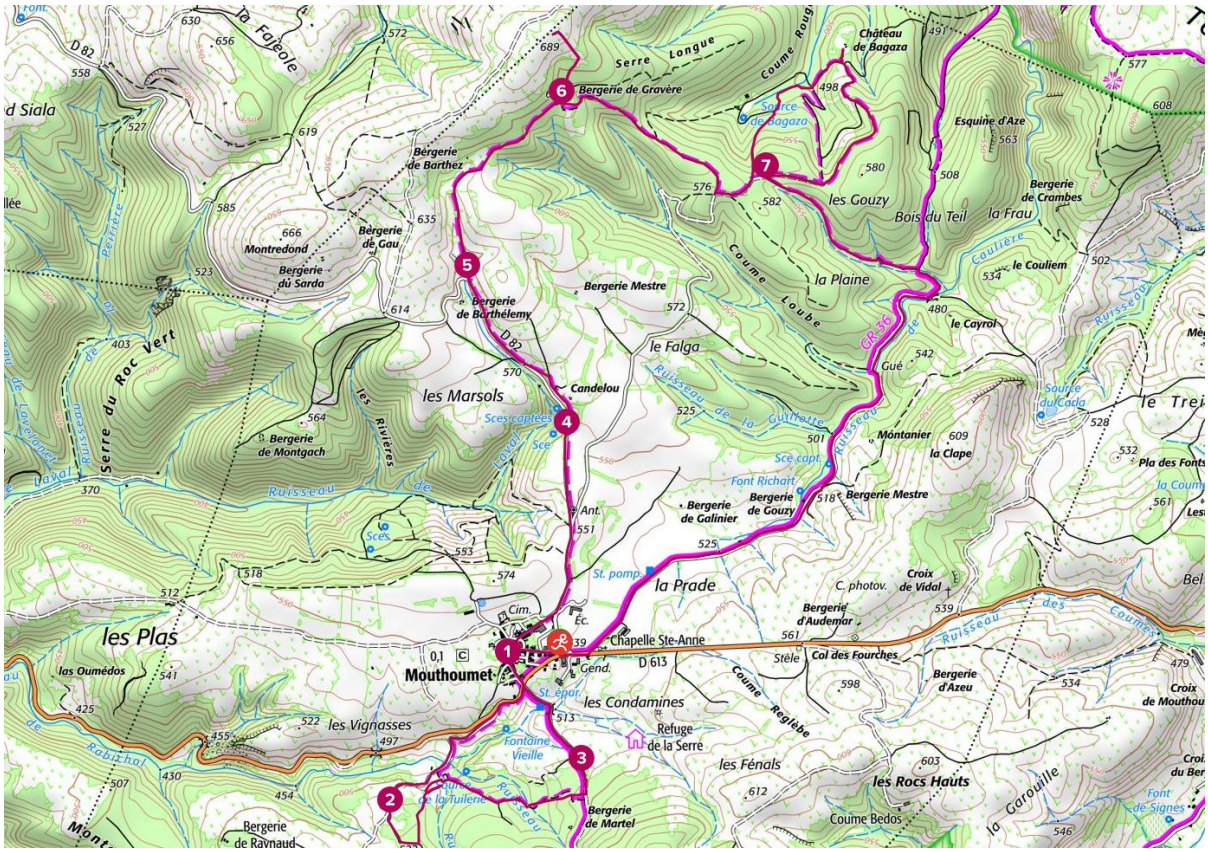
LE JARDINIER DU TERROIR



Infos Pratiques	
Distance	12.8 km
Durée *(moyenne)*	03h30
Niveau	Moyen
Dénivelé	402 m D+
Départ	MOUTHOUMET
Balisage	Jaune PR

Votre itinéraire

1 Par la rue de Ravichol, au sud de la commune, un chemin descend vers la départementale 613. Traverser et poursuivre sur la petite route en contrebas, vers la droite.

2 Au niveau de bâtiments agricoles sur votre droite, obliquer sur le chemin à gauche. On s'enfonce

bientôt à gauche dans la forêt avec son cortège de chênes blancs, verts et de buis. En lisière des bois, sur une hauteur, se trouve l'une des rares capitelles du canton de Mouthoumet. Un court crochet nous ramène sur le chemin carrossable. Le parcellaire se caractérise par de longues et étroites bandes de terre : les Bruges.

3 A la piste, à gauche pour le retour à Mouthoumet. Par la rue des Ecoles et celle du Moulin à Vent l'on rejoint la route allant vers Salza.

4 Environ 750 mètres plus loin, obliquer sur le chemin à droite, parallèle à la route. On rejoint bientôt la D82, pour la quitter à l'entrée d'un virage vers la gauche.

5 Filer sur le chemin plein nord. Quelques pas plus loin, le sentier traverse le domaine pastoral jalonné des ruines, au nord-est de la commune. Borne IGN 687, en aller-retour, une vue magnifique s'offre sur les sommets environnants : Milobres de Bouisse et de Massac, Mont Tauch, Nitable Roc et le Pech bleuâtre de Bugarach, le géant des Corbières (1231m). Au centre de ce massif, le village de Mouthoumet est situé au cœur d'un large plateau aménagé.

6 Le sentier semi-ombragé par les chênes et fleuri de cistes au printemps, emprunte bientôt le chemin de Bagaza vers la gauche. Une boucle à gauche permet de rejoindre un ancien domaine fortifié puis redescend sur le chemin de Bazaga. Revenir un peu en arrière.

7 Emprunter à gauche le chemin en descente le long d'un ruisseau. A l'intersection, aller à droite, sur le GR36. On suit alors le ruisseau de Caulière. Le chemin goudronné est bordé de murets en clavade et d'enclos de pierres sèches. L'espace agricole avec son grand poirier rejoint l'ancien chemin de Laroque de Fa (la D613 actuelle) et la chapelle Ste-Anne . Au village, la rue de la Gare, avec ses maisons alignées, se termine par les portes en enfilade du Fort et de l'église.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entrainer des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en consultant la carte du risque incendie pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/le-jardinier-du-terroir/